

LÉVIS INFOS



Travaux d'automne



Mairie: aménagement du carrefour



Ralentisseur à l'entrée de Girouard



Route de Maison Blanche après enfouissement des réseaux

Cérémonie du 11 novembre



À l'occasion du 92ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Lévis Saint Nom a rendu hommage aux soldats de la commune morts depuis la première guerre mondiale. Comme le veut la tradition, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. L'Harmonie Municipale a accompagné cette cérémonie.

Madame, Monsieur,

Après plus d'un an de discussions, la loi sur la réforme territoriale a été adoptée par les parlementaires et devrait être promulguée prochainement. Au plus tard le 1er juin 2013, toutes les communes de France devront être regroupées en intercommunalités. Vaste chantier : définition du périmètre, choix des compétences transférées, réorganisation des services, fiscalité, notre paysage institutionnel va fortement évoluer.

Pour notre village, la question n'est pas nouvelle. L'intercommunalité a depuis plusieurs années donné lieu à de multiples échanges et études préalables avec les communes voisines. Aucune n'a permis de définir un périmètre idéal et de dégager un intérêt en termes de qualité de service et d'économie financière. Aujourd'hui, l'approche des intercommunalités a néanmoins changé et l'Etat vise essentiellement la constitution de grandes intercommunalités, susceptibles de mieux appréhender certaines politiques comme les transports ou le développement économique. Dans les deux prochaines années, nous aurons, ensemble, à prendre les bonnes décisions pour notre commune.

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le projet de charte du Parc Naturel Régional et donc d'adhérer au PNR jusqu'en 2023, dans la continuité d'une politique conduite depuis de nombreuses années, garantissant ainsi la préservation de notre environnement et nous offrant les moyens de le valoriser.

Après la fête de l'automne, ce sont les représentations de théâtre de TBL qui nous encore cette année apporté chaleur, bonheur et bonne humeur. La musique est aussi à l'honneur en cette fin d'année avec les concerts d'EOL et de l'Harmonie municipale qui vous attend nombreux à l'occasion de son traditionnel concert de la Sainte Cécile.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Anne GRIGNON



Le lévissien du mois : Guy Mallet, Lévissien depuis 1978 et passionné de photo animalière.



Vous êtes connu pour être un amoureux de la nature, d'où vient cet intérêt ?

En fait, je suis d'abord un passionné de photo et ce depuis très jeune. J'aime particulièrement photographier la faune, et je me suis vite aperçu qu'on ne prend pas de belles images sans bien connaître son sujet donc j'ai d'abord commencé par me documenter.

La société pour laquelle je travaillais, Renault, disposait d'une énorme bibliothèque, alors les pauses déjeuner je les passais là-bas. Bien connaître les animaux permet de savoir quand on peut capturer les premières sorties des renardeaux ou assister à des combats de

chamois.

Quels sont vos sujets de prédilection ?

Notre faune locale ou de montagne quand je pars en vacances. Ce que j'apprécie avant tout, c'est le plaisir de la nature à portée de main, comme la photo du campagnol l'illustre. C'était sur ma terrasse.

J'ai une tendresse particulière pour les rapaces ce qui m'a amené à participer à des opérations menées par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) comme des inventaires d'animaux. Ces animaux sont très étudiés puisqu'ils souffrent des mutations de notre monde. Prenons la petite Chevêche des pommiers, par exemple, qui comme son nom l'indique vit dans les vieux vergers. Elle a de plus en plus de mal à rester sur notre territoire souffrant simultanément de la disparition progressive de son habitat

(suite page 2)



Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011 à Lévis Saint Nom

Le recensement est devenu annuel depuis 2004 pour les communes de plus de 10.000 habitants. Pour les autres communes, le recensement se fait sur un cycle de 5 ans.

(suite page intérieure)

Lévis-Saint-Nom commune du Parc



le lévisien du mois : Guy Mallet (suite)



et des pratiques phytosanitaires des nombreux parcs à chevaux, ne lui permettant plus de trouver de nourritures saines.

Comment opère-t-on pour effectuer un inventaire ?

Concernant la petite Chevêche des pommiers, nous procédons grâce à une méthode dite de « la repasse » en diffusant au magnétophone le chant enregistré du mâle. S'il y a un autre mâle dans le verger, il réagit. Sur les 21 communes du Parc, seulement 3 couples nicheurs ont été recensés ces dernières années.

Sur la commune de Lévis, on trouve des Hulottes et des chouettes Effraie, connues aussi sous le nom Dame blanche. J'ai même eu l'opportunité de recueillir des jeunes Effraies à l'Espace



Rambouillet, dont une des missions est de préserver les rapaces et recueillir des oisillons tombés de leurs nids (apportés par des particuliers). Comme le centre ferme de décembre à janvier, ils m'ont proposé de veiller sur 2 petits. Je les ai installés dans un nichoir posé par le PNR dans la grange de ma voisine, Madame Brière. Puis tous les jours, je leur apportais de la nourriture fournie par l'Espace Rambouillet, distribuée par une trappe sans les déranger. Ils ont fini par partir mais je crois qu'ils sont toujours sur la commune. Un autre couple vit dans le clocher de l'église.

D'après ce que je comprends, un travail est mené pour recréer un habitat à ces rapaces par le biais

des nichoirs.

Oui, le Pnr les finance et apporte ses connaissances techniques ; dans le cas des dernières installations situées dans une ferme sur la commune des Essarts, hors périmètre du parc, c'est l'Amicale* qui s'en est chargé. Cette ferme, grâce à la présence d'un petit troupeau de vaches, est un espace propice à la venue de couples de chouettes. Nous venons d'y installer 3 nichoirs. Avec l'Amicale, nous opérons également des actions de surveillance des installations en les nettoyant à l'automne et en les contrôlant régulièrement au printemps pour vérifier s'ils sont occupés.

Votre engagement vous a amené à animer la section Nature de l'Amicale.

L'Amicale est une association veillant sur la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de Lévis. S'agissant de la section Nature, l'une de nos activités annuelles est l'installation et la gestion du crapauduc entre Yvette et Girouard. Avant 2005, sur la route, c'était l'hécatombe, un vrai tapis de crapauds. J'ai su que le PNR avait installé un crapauduc à l'étang des vallées à Auffargis alors je me suis rapproché d'eux. Le but principal d'une telle installation est bien sûr le sauvetage des crapauds mais cela permet également d'effectuer des statistiques (entre 1700 à 1800 batraciens sauvés chaque année), des identifications d'espèces et peut constituer une animation pour les enfants. Là encore, il faut bien connaître la nature puisque le succès de cette opération tient beaucoup à la date de la pause dépendant entre autre des fluctuations de la

température.

Cette année a été particulièrement compliquée, puisque nous avons dû faire face à un vandale qui a arraché une dizaine de fois notre installation. Il ne nous a pas découragé, il faut faire face à la bêtise humaine.

Revenons à la photo, exposez-vous votre travail ?

Je participe à des concours Nature par le biais du photo club de Limours, dont 50% des adhérents sont comme moi naturaliste. C'est très bien de pouvoir rencontrer d'autres photographes et de pouvoir échanger des tuyaux ou des impressions.

J'anime également avec l'Association Sportive de la Chasse Photographique dont je suis ancien Président des stages d'initiation à la Photo animalière.

La nature de proximité c'est d'abord votre jardin, menez-vous des actions particulières dans ce cadre ?

Aucun pesticide bien sûr et puis j'ai des petits nichoirs dans les arbres ; un tronc creux peut suffire pour attirer un couple d'oiseau ou un écureuil.

J'ai également installé des ruches que je vais prochainement déménager chez des apiculteurs à Lévis.

Vous déplacez vos ruches, avant de quitter vous-même Lévis.

Oui, nous allons tourner la page de Lévis et nous rendre dans le sud près de notre fille. Dans cette belle région il y a aussi d'autres espèces comme le hibou Grand Duc et les Vautours, autres genres que les chouettes mais tout aussi intéressants.

**Association pour la Mise en valeur du CAdre naturel et*

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 30 août 2010

Travaux école des sources

Les propositions d'avenants découlant de la nécessité d'inclure des travaux supplémentaires non prévisibles ou de modifier certains travaux ont été approuvés par le Conseil.

Conseil municipal du 17 septembre 2010

Avenants au contrat d'assurance Groupama

Les avenants pour la mise à jour la garantie multirisque informatique du parc informatique actuel et celle relative aux garanties dommages aux biens suite aux travaux de restructuration et d'extension réalisés à l'Ecole des Sources ont été approuvés.

GRDF – Concession de distribution du gaz naturel

Le conseil prend acte du compte-rendu annuel 2009 de concession

présenté par Gaz Réseau distribution France.

Cimetière : tarif des caveaux

Un nouveau prix de vente pour les places de caveaux existantes a été fixé. A ce prix s'ajoutera le prix en vigueur des concessions.

Acquisition de défibrillateurs

Lévis Saint nom a décidé d'adhérer au groupement de commandes du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour l'acquisition de défibrillateurs cardiaques, des accessoires et le bénéfice du contrat de maintenance.

Contrat de bassin « Yvette Amont » 2011-2016

Le conseil municipal a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un nouveau Contrat de Bassin avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et

l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de s'associer à l'état des lieux sur le bassin versant de l'Yvette amont, mené par la cellule d'animation du Contrat de Bassin.

Il sollicitera tout financement auprès des financeurs du Contrat de Bassin et du Département des Yvelines.

Hygiène et sécurité du travail

Le Maire est autorisé à signer la convention relative à l'intervention d'un agent du centre interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour une mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail au sein de la commune.

Recensement de la population 2011

Un emploi de coordonnateur communal et des emplois d'agents recenseurs vont être créés afin de réaliser les opérations du recensement de la

population qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011.

Les modalités de rémunérations ont été arrêtées par le Conseil.

Questions diverses

- Information sur la réunion qui s'est tenue avec France Télécom le mercredi 15 septembre au sujet de la desserte du haut débit sur la commune.

- Suites de l'instruction dans l'affaire du SICTOM et du SYMIRIS.

- Rappel des dates de la fête de l'automne, des journées du patrimoine, de la virade des élus.

- Le centre de loisirs recherche des animateurs pour l'accueil périscolaire et les journées du mercredi.

Le prochain Conseil Municipal est prévu jeudi 9 décembre à 20H30

L'école des Sources



Vacances scolaires

Vacances de Noël : du samedi 18 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011

Vacances d'hiver : du samedi 12 février 2011 au lundi 28 février 2011.

Les Petits Câlins

Le Centre de Loisirs sera fermé pendant toutes les vacances de Noël, du 18/12/2010 au 02/01/2011 inclus.

Un nouveau contrat de bassin

Une nouvelle contractualisation pour l'Yvette amont est en phase d'être engagée entre les collectivités de ce bassin versant, la Région Ile-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

L'objectif est de poursuivre l'effort d'amélioration de la qualité des eaux de l'Yvette engagé lors du précédent contrat (2003-2007) et de répondre aux attentes de bon état écologique et chimique des masses d'eau, fixées par la Directive Cadre sur l'Eau.

Le précédent Contrat de Bassin avait mis l'accent

sur l'assainissement des collectivités, ce nouveau Contrat de Bassin devra contribuer aux exigences de reconquête de la qualité écologique des cours d'eau et milieux humides. Il sera rédigé après une étude générale «d'état des lieux» destinée à préciser et hiérarchiser des objectifs concernant l'ensemble des thèmes liés à l'eau : eau potable, eau usée, ruissellement, rivière...

Il concernera les années 2011 à 2016 et sera signé par le Parc naturel régional et par les collectivités du bassin versant.

Le CCAS

N'oubliez pas d'envoyer votre réponse pour participer au repas de fin d'année et l'après midi dansant du C.C.A.S. Réservé aux personnes retraitées et âgées de 60 ans et plus, celui-ci se déroulera le 4 décembre prochain au centre polyvalent d'Yvette et bien sûr votre conjoint sera le bien venu moyennant participation.

Tout au long de l'année nous nous rencontrons les premiers jeudis du mois à partir de 14 h, pour partager un goûter, échanger quelques propos et nous distraire avec des jeux de société.

Fête de l'Automne à Lévis, le 18 Septembre

Samedi 18 septembre jeunes et moins jeunes était rassemblés pour la fête de l'automne. Marché fermier, brocante, concours de pétanque, courses à pied, aubade de l'harmonie, buffet, danses de salon, magie ont ponctué cette journée festive. Le tout orchestré magistralement par le Comité des Fêtes.



Le chauffage passif (Thierry Guilbert)

Les déperditions de calories émises par les radiateurs (électriques ou chauffage central) qui sont installés sur des murs qui donnent sur l'extérieur sont très importantes puisque ce mur agit comme une éponge calorique et absorbe par inertie jusqu'à 50% de la chaleur produite. **Il existe une solution peu onéreuse et très efficace pour éviter ces déperditions; il suffit d'installer des réflecteurs de chaleur** (1 côté isolant environ 3mm et 1 côté reflet en alu) derrière les radiateurs (il n'est pas obligé de couvrir l'intégralité de la surface du radiateur, discrétion et esthétisme oblige). Pour profiter du moindre rayon de so-

leil l'hiver, préférez les couleurs sombres sur les murs devant les baies disposées au sud. En effet les teintes foncées capturent 5 fois plus d'énergie et peuvent ainsi augmenter la température du volume de quelques degrés en quelques heures seulement. Pour augmenter cette capture d'énergie passive vous pouvez aussi l'accumuler dans un mur trombe.

Il s'agit d'un mur construit avec des matériaux lourds et denses (briques de terre crue ou cuite, béton plein, pierre olivâtre, céramique...), qui va emprisonner les calories pendant l'ensoleillement et les diffuser dès l'absence de soleil.

Enfin, si possible installer un chauffage d'appoint utilisant des ressources renouvelables tels qu'un Poêle de masse ou un chauffe eau solaire avec relèvement de chaudière. Ce type de solution peut être envisagée pour diminuer jusqu'à la moitié de nos consommations d'énergie issues des ressources fossiles ou radioactives et donc permettre de grosses économies à long terme.

S'il y a des questions ne pas hésitez à me les poser sur mon site www.houseco78.org, je me ferai un plaisir d'y répondre.

Ecologiquement, Thierry



Le coin du jardinier

Le jardin entre en hibernation et le jardinier termine les derniers travaux.

- Arracher les tubercules de Dahlias quand les feuilles commencent à sécher et surtout avant les grands froids. Conserver les au sec dans une caissette. Faites de même pour les Cannas, Daturas ou les Fuchsias

- Mettre un tuteur sur les plantes qui perdent leurs feuilles l'hiver comme les pivoines et anémones du japon et éviter ainsi de les abîmer avec un outil par la suite.

- Apporter différents amendements aux massifs comme du fumier bien décomposé ou en granulés qui favorise la croissance des plantes et améliore les qualités physiques des sols. On peut aussi épandre des cendres de bois de cheminées. Celles-ci sont riches en potasse et en de nombreux oligo-éléments. Elles donnent un « coup de pouce » à la croissance des plantes au printemps.

- Faire quelques plantations comme les bruyères, les pensées, les chrysanthèmes, les primevères ou les bisannuelles en pleine terre ou en potée.

- On pourra aussi mettre en place des bulbes de printemps tels que les narcisses, tulipes, crocus et perce-neiges.

- Récupérer les pieds défeuillés de chrysanthèmes à petites fleurs (Rubellum ...), assez rustiques et les planter directement en pleine terre ou les placer dans des pots sous châssis froid.

- Faire une première taille des rosiers buissons en rabattant les branches à la même hauteur. Pour les rosiers grimpants cette taille consiste à désépaissir les branches secondaires et à redonner une forme.

- Commencer à tailler les arbres et arbustes persistants. C'est le meilleur moment car ceux-ci se seront endormis jusqu'au printemps.

- Tondre une dernière fois la pelouse. Si des arbres ou arbustes sont présents, attendre la chute des dernières feuilles pour ramasser en même temps les feuilles broyées par la tondeuse et le gazon.

- Planter les arbres et arbustes persistants car le taux de réussite en automne est excellent. Les végétaux au repos n'étant pas perturbés par les agressions extérieures profitent de l'humidité pendant longtemps. Ils s'installent alors tranquillement et seront encore plus vigoureux au printemps. Bon jardinage et à bientôt. Daniel

Agenda

Novembre

Samedi 27 : Concert de la Sainte Cécile (Harmonie Municipale)

Mardi 30 : Assemblée Générale F2L - 20h30, salle polyvalente

Décembre

Vendredi 3 : Quatuor de Saxophones et Orgue - 21h, Eglise (EOL)

Samedi 4 : Café Littéraire - 10h30, salle Polyvalente (Un Village pour y Vivre)

Samedi 4 : Repas des anciens (CCAS)

Samedi 4 : TBL dans « Toc-Toc » de Laurent Baffie aux Essarts pour le Téléthon

Vendredi 10 : Spectacle de Noël de l'école maternelle

Samedi 11 : livraisons sapins Récré (matin)

Samedi 11 : Quatre sonneurs de Cloches et Orgue - 21h, Eglise (EOL)

Jeudi 16 : Spectacle de Noël de l'école élémentaire

Jeudi 23 : Bûche de Noël et après-midi dansant (Club des Jeunes d'Autrefois)

Janvier

Samedi 8 : galette des adhérents - 16h, salle polyvalente (F2L)

Jeudi 20 : assemblée générale des Jeunes d'Autrefois (CAJ)

Samedi 22 : vœux du maire

Samedi 29 : audition classe piano - 16h, salle polyvalente (F2L)



Cartes de transport Améthystes nouvelles modalités

Pour faciliter la mobilité des personnes âgées dans les transports en commun, le Conseil général des Yvelines propose deux titres de transport :

- La carte Améthyste, allant du demi-tarif à la gratuité sur les réseaux RATP et SNCF de l'Île-de-France,
- La carte Rubis qui permet de circuler gratuitement sur l'ensemble des lignes assurées par les transporteurs routiers de l'Île-de-France.

Les conditions d'attribution ou de renouvellement ont été modifiées à compter du 1er octobre 2010. Peuvent bénéficier d'une des 2 cartes, sous conditions :

- Les personnes âgées d'au moins 65 ans non imposables
- Les anciens combattants de plus de

65 ans n'exerçant pas d'activité professionnelle

- Les veuves de guerre âgées de plus de 65 ans titulaires d'une pension de veuve de guerre
- Les anciens combattants mutilés ou blessés de guerre, titulaires d'un titre de priorité
- Les personnes handicapées âgées de 20 ans au moins, non imposables et bénéficiaires d'allocation ou d'une pension d'invalidité de 2ème catégorie
- Personnes âgées de 60 à 65 ans, non imposables et bénéficiaires de la carte d'invalidité.

Les demandes sont à effectuer auprès de la mairie. Les dossiers sont instruits par le Conseil général qui prend les décisions.

Taxe d'habitation

La taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public des particuliers figurent sur un même avis d'imposition. Pour 2010, le montant de la contribution est de 121 euros en métropole et de 78 euros dans les départements d'outre-mer. Si vous êtes non mensualisés vous avez jusqu'au 15 novembre 2010 (ou 15 décembre 2010) pour régler la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public. Elles sont à payer en même temps et par le même mode de paiement. Si vous estimez ne pas devoir payer la taxe d'habitation vous pouvez

présenter une réclamation auprès du centre des finances publiques dont les coordonnées figurent sur votre avis. Si vous pensez ne pas devoir payer la contribution à l'audiovisuel public vous avez la possibilité de présenter une réclamation au service des impôts des particuliers ou au centre des impôts dont l'adresse figure sur votre avis d'imposition. Si vous n'avez à payer ni taxe d'habitation ni contribution à l'audiovisuel public vous ne recevez pas d'avis d'imposition.

Vos petites annonces

Objets trouvés : La mairie détient un petit stock d'objets trouvés, téléphone portable, clés, ... Si vous avez égaré quelque objet, tout n'est peut-être pas perdu.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom -
Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

TBL Lévis

La troupe de théâtre : «TBL - Le Boulevard de Lévi» remercie chaleureusement ses spectateurs de Lévis



Saint Nom et les autres, qu'il ne faut pas oublier. Au delà de nos familles et amis qui nous encouragent depuis le début, force est de constater que vous êtes toujours plus nombreux, année après année, ce qui nous conforte dans nos choix, parfois audacieux, comme le montage d'une pièce de Laurent Baffie, aussi toquée que « Toc-Toc ».

Mais ce soutien formidable, dont vous nous faites l'amitié de nous témoigner, s'il nous est indispensable, nous impose également quelques devoirs et notamment celui de jouer des pièces qui vous plaisent. Rien n'est jamais acquis, surtout pas la réussite, et le travail allié à une bonne dose de bonne humeur dans la troupe, reste le plus sûr moyen de vous proposer un spectacle dont l'ambition principale est de vous détendre en vous amusant si possible. En résumé, une année théâtrale faste, joyeuse, difficile parfois mais tellement enrichissante pour nous. Nous souhaitons juste que nous aurons la chance de trouver une autre belle pièce à monter pour l'année 2011. Car tout commence par là !

Nota important : TBL jouera une dernière fois TOC - TOC, samedi 4 décembre 2010, dans le cadre du TÉLÉTHON, à la salle polyvalente des Essarts-le-roi. Pour cette représentation exceptionnelle, l'ensemble des dons récoltés sera versé au Téléthon. Les dons ouvrent droit aux déductions fiscales en vigueur. Alors si vous nous avez ratés à Lévis, si vous voulez conseiller ce spectacle à des amis, ou si vous voulez rire à nouveau, tout en faisant un geste de soutien à la recherche pour les maladies génétiques, venez nous voir, nous serions heureux de vous avoir encore une fois, à nos côtés.



Une nouvelle année scolaire commence et avec elle la reprise des activités au sein de l'association F2L « Fêtes, Familles, Loisirs » : les activités déjà connues comme la danse, le stretching, le piano, le théâtre, une plus récente avec la guitare et enfin la dernière née : l'activité dessin-aquarelle.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir deux nouveaux professeurs : Sophie à la danse et Gabriel au dessin. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue.

Date à retenir : la prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 30 novembre 2010.

Si vous désirez nous rejoindre, il n'est pas trop tard pour nous contacter : Présidente : Albane Warscotte : 01 39 38 90 97 ou 06 86 05 19 70 ; albane.warscotte@orange.fr
Responsable piano-guitare : Nathalie Accaoui : 01 39 38 69 84
Responsable dessin : Alikia Legay : 01 34 61 14 72 ou 06 85 85 23 76 – alikia.legay@club-internet.fr
Responsable théâtre : Martine Corbin : 06 07 24 93 66 – guerrini.martine@neuf.fr. Pour tout savoir sur le programme F2L 2010/2011, consulter le site internet de la commune.



Les finales du tournoi Open ont marqué le démarrage de la saison. Victoire d'Aurélien Salmon (30/1, TC Plaisir) chez les femmes, contre Pauline Uninski (15/1, Epemon) et chez les hommes, victoire d'Hicham Azzaoui (15/1, TC Plaisir) contre Anthony Brinig (15/2, Maurepas).

Les inscriptions ont eu lieu tout au long du mois de septembre dans nos diverses permanences.

Dorénavant, pour s'inscrire, il faut téléphoner directement, soit à la Présidente, Manuela Le Borgne, au 01 39 38 00 84, ou à la Trésorière, Elisabeth Flandin, au 01 34 61 73 47. Il reste des places dans les cours enfants, le jeudi après l'école.

Tout au long de l'année, le TCL organise des animations pour les joueurs, tant compétiteurs que joueurs loisirs. Cela permet aux uns et aux autres de faire connaissance, de rencontrer des partenaires potentiels, et cela entretient une ambiance conviviale dans le club. Ainsi, courant octobre, a eu lieu le tradition-

nel trophée RVE, compétition amicale de doubles organisée par radio Vieille Eglise entre 5 clubs du voisinage, pour les joueurs pas ou peu classés. Comme toutes les fois, le club a essayé de faire jouer le maximum de joueurs et a remporté le trophée du plus grand pourcentage d'adhérents ayant participé.

La prochaine animation sera l'après-midi « Beaujolais-tennis », le samedi 27 novembre à partir de 14h30. Si le temps le permet, les adhérents et ceux qui souhaitent nous rejoindre sont invités à jouer quelques matchs sans prétention de « double-surprise », c'est à dire avec tirage au sort des partenaires, puis, quel que soit le temps, de terminer par un pot amical (beaujolais et charcutailles, mais pas seulement, des boissons non alcoolisées et des douceurs sont également prévues).

Renseignements :

Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99), Michèle Dormois (01 34 61 04 42), Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47)

Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Peinture

Comme vous le savez, l'AMICALE, s'intéresse aux artistes qui ont posé leur chevalet à Lévis. Le peintre Henri Manguin qui peignit onze tableaux à Girouard fait l'objet d'une exposition actuellement dans la galerie Fleury, avenue Matignon à Paris VIII.



Les sorties culturelles

Notre prochaine sortie aura lieu le 19 novembre à Sèvres. Durant cette journée nous visiterons à Sèvres la Manufacture de porcelaine et la maison de Gambetta.

Tableau : Chemin de la Galonnerie, Les Vaux de Cernay, Musée d'art et d'Histoire. Lisieux

Les sorties culturelles de l'AMICALE :

Si nous avons sélectionné 15 destinations possibles pour 2010-2011, leur choix et leurs dates restent à déterminer.



Nouveau à Lévis St Nom !

Création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Chaque Mercredi, de 19h à 20h, dans la salle de Girouard, distributions de paniers de légumes frais, avec un producteur local.

Une quarantaine d'Amapiens déjà ! Première distribution le Mercredi 17 Novembre.

Pour une agriculture de qualité, durable et de proximité, concilions l'économie et l'écologie !!!!



En attendant ses nouveaux tuyaux, l'Orgue Eol est actuellement dans son état initial d'orgue positif. Au fil des concerts de la Saison d'Automne 2010, vous pourrez assister à son remontage progressif. Cette saison est dédiée à notre ami Guy Imbert †, secrétaire fondateur d'Eol

La Récré

Cette année encore, gros succès de l'opération Sculpture decitrouilles ! Plus de 45 Jack'O Lanterns ont été dévidés, découpés, sculptés et transformés en lanterne



pour Halloween. Aucun doigt coupé ! Et un bon goûter est venu clore cet après-midi.

Retenez votre soirée du samedi 20 novembre à partir de 19h pour jouer au loto à d'autres quizz dont nous avons le secret sur le thème des Monstres. A gagner un vélo pliant, des finger-skates, un caméscope et plein d'autres cadeaux ...Et bien sûr le buffet est ouvert toute la soirée.

Dernier rendez-vous de l'année : la livraison des sapins. N'oubliez pas de renvoyer le bon de commande (reçu dans votre boîte aux lettres) avant le 1er décembre. Livraison à domicile le samedi 11 décembre (matin).



Recensement de la population



Recensement pour quoi faire ?

Il permet d'actualiser et de fiabiliser les données sur la population, les logements et leurs caractéristiques. Les chiffres qui en résultent ont un impact fort en terme de gestion communale. 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population issue du recensement. Ainsi, le nombre de conseillers municipaux, la détermination du mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement de la commune, les règles d'adjudication des marchés, les plans et travaux d'urbanisme..., en sont l'utilisation directe.

Au delà du simple dénombrement des personnes, le recensement fournit des statistiques sur la répartition de la population par âge, sexe, état matrimonial, nationalité, diplôme, la composition des ménages, les conditions

de logement, l'emploi, les modes de transport, ... Ces résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'équipements publics...

La population prise en compte

- la population municipale : personnes habitant la commune y compris les personnes majeures ou mineures résidant ailleurs du fait de leurs études voire de leur activité professionnelle
- la population comptée à part : personnes recensées ailleurs mais qui ont un lien avec la commune
- la population totale

Confidentialité et obligation de réponse

Les données collectées sont couvertes par la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques et par la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés. Les personnes

enquêtées ont l'obligation de réponse avec exactitude.

Période du recensement sur Lévis saint Nom

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011. Ce calendrier est obligatoire pour toutes les communes.

Modalités

Un agent coordonnateur et des agents recenseurs ont été nommés par arrêté du maire. Ils se présenteront à vous munis d'une carte officielle. La collecte est exhaustive.

L'agent recenseur effectuera une première visite et vous remettra un questionnaire. Un rendez-vous sera pris pour récupérer les questionnaires renseignés.

Quand le résultat ?

Les populations légales des recensements faits en 2010 seront publiées par décret fin 2010. Elles prendront effet au 1er janvier 2011.

Internet : La fibre optique à Lévis Saint Nom ?



Qu'est ce que la transmission par fibre optique ?

Aujourd'hui vous avez probablement accès à Internet via une connexion ADSL qui passe par votre ligne téléphonique classique (fil de cuivre). A Lévis Saint Nom, la plupart des habitants ont un débit très faible car le signal est fortement atténué en raison de la distance importante qui sépare chaque habitation du nœud de raccordement (situé au Mesnil Saint Denis).

La fibre optique jusqu'à l'abonné aussi appelé (FTTH : « Fiber To The Home » en anglais) permet de transmettre des données de façon très efficace (l'atténuation avec la fibre est bien plus faible que sur le fil de cuivre) et d'atteindre des débits très importants de l'ordre de 100 Mbit/s.

Le Très haut débit permet ainsi de naviguer de façon fluide sur Internet (téléchargement, photos...), de faire du télétravail, de faire face aux nouveaux besoins (jeux en ligne, vidéo, télé 3D...) et d'anticiper des applications futures.

Compte-rendu du dernier entretien avec le responsable Orange pour la commune

2010 correspond pour Orange à une nouvelle

étape de déploiement de la fibre optique dans l'hexagone.

Orange sera présent d'ici 2012, dans toutes les régions et d'ici 2015 dans tous les départements et prévoit d'investir 2 milliards d'euros sur la période 2010-2015.

Pour le déploiement de la fibre, l'ARCEP (gendarmerie des télécoms) définit un cadre de déploiement par ZONE.

ZONE 1 : correspond aux régions très denses (148 villes identifiées). Les déploiements sont en cours.

ZONE 2 et 3 : Zones moins denses. Définition moins claire par l'ARCEP. Des expérimentations sont en cours.

Que peut-on espérer pour Lévis Saint Nom ?

Orange situe Lévis Saint Nom dans la ZONE 2 et a inscrit notre commune dans son calendrier de déploiement de la fibre. Suite aux expérimentations en cours, ce calendrier de déploiement peut évoluer.

Pour Lévis Saint Nom, le déploiement de la fibre optique est prévu à l'horizon 2015.

Le jour où Orange commence le déploiement de la fibre dans une commune, l'objectif est de couvrir 80% de la population dans les 5 ans et d'avoir couvert 100% en 10 ans.

C'est une très bonne nouvelle pour la commune qui est très mal desservie que ce soit pour la télévision, le téléphone fixe ou mobile. C'est aussi une solution qui s'inscrit dans le long terme avec un renouvellement de

l'infrastructure.

Par contre Orange a opté pour la solution la plus coûteuse qui ne permet pas de répondre aux problèmes courts et moyens termes des lévisiens (très mauvaise desserte ADSL quand elle fonctionne !). La solution d'attente proposée par Orange est de souscrire à l'ADSL par satellite. Cela fonctionne et permet un débit descendant de 2 Mb/s.

Etat civil

Naissance :

Kali Merigeau-Boferf née le 9 juillet 2010
Alexandre Martena né le 14 juillet 2010
Linaly Nobe Louis-Fernand née le 27/08/2010
Pauline Wassner née le 13/09/2010
Jordan Teissier né le 19/09/2010
Angéline Hemon née le 28/10/2010

Mariage :

Barthélémy Poirson et Linda Chalonec le 28 août 2010

Décès :

Paulette Henri, veuve de André Rubert le 05/08/2010
Antoine Bouchet le 07/08/2010
Guy Imbert le 21/08/2010
Françoise Fournier, épouse de François Dubroeuq